

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 14
. votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 10 septembre 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, BRENEOL Carine, CLAQUIN Éric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia.

Absents : MOULLEC Xavier

Secrétaire : BRENEOL Carine

8- DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits prévus aux budgets de l'exercice 2026 sont insuffisants et qu'il y a lieu d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Cette délibération annule et remplace la délibération n°1.

Commune

INVESTISSEMENT	
DI 2051	+ 11 180.00 €
DI 231-28	- 11 180.00 €

Fait et délibéré à Mahalon, le 17 septembre 2026

A Mahalon, le 28 septembre 2026

Raymond BETROM
Maire de Mahalon.

